La **Fondation Sombaille Jeunesse - Jeanne-Antide** met au concours un poste de veille passive à l’Accueil d’Urgences à 50 %, selon conditions ci-après :

-    Contrat à durée maximale au 31 juillet 2021 pour 40% ;

-    Contrat à durée déterminée au 31 décembre 2020  le 10% (éventuellement reconductible) ;

-    Entrée en fonction : 1er avril 2020 ou à convenir ;

**Lieu de travail principal :**

Jonquilles 1 à LCDF, auprès d’enfants âgés de 6 à 18 ans ;

**Mission :**

Assurer la sécurité des pensionnaires et des lieux. Passage en veille active en cas de besoin ;

**Horaires de travail :**

* environ 103 nuits/an de 22h30 à 06h15 (08h00 lors des vacances scolaires) ;
* en moyenne 2 à 3 veilles par semaine (hors vacances scolaires)

**Classe salariale :** selon CCT-ES ;

*Pour tout renseignement complémentaire et pour adresser vos dossiers de candidature :*

Emilien Schaller, directeur pédagogique, Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne-Antide, Sombaille 6, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS ; 032 / 967 71 30 ou emilien.schaller@sombaille.ch

*Les dossiers de candidatures des personnes engagées dans les institutions ANMEA seront traités en priorité.*

**Délai de postulation :**

23 février 2020

[www.sombaille-jeunesse.ch](http://www.sombaille-jeunesse.ch)